



Une feuille de route cantonale pour relever le défi climatique

ÉCOLOGIE • La Suisse doit réduire ses émissions de CO₂ de 40% d'ici à 2020. Quel impact pour Genève? Un plan climat cantonal est en préparation.



Pour répondre aux recommandations du GIEC en matière de réduction des émissions de CO₂, «il faudrait rénover aux normes Minergie au moins 4000 des 20 000 immeubles du canton», estime Chaïm Nissim, de l'association Noé 21. INTERFOTO

MARIO TOGNI

Sur le papier, plus personne ou presque ne conteste les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC): pour contenir les effets du réchauffement planétaire, les pays riches comme la Suisse devront réduire leurs émissions de CO₂ de 40% d'ici à 2020 et de 95% d'ici à 2050, par rapport au niveau de 1990.

Que représentent concrètement ces objectifs à l'échelle du canton de Genève? C'est à cette question que l'association Noé 21 tente de répondre en préparant un plan climat cantonal. Son but: calculer le plus précisément possible les efforts à entreprendre, et leur coût, pour remplir ces conditions. Le document, en cours d'élaboration, sera publié au mois de septembre et distribué à l'ensemble des candidats au Grand Conseil. Avec à la clé, une évaluation de leurs ambitions en la matière.

«Il faut une révolution»

Pour Chaïm Nissim, ingénieur EPFL et membre de Noé 21, il s'agit de «secouer les politiques» en les confrontant à la réalité. Car 2020, c'est demain, poursuit l'ancien député écologiste: «La législation à venir est le moment ou jamais pour vo-

ter des projets de loi ambitieux dans les domaines de l'énergie ou des transports... Il va falloir une vraie révolution.» Si l'ensemble des partis politiques n'hésite plus à brandir des slogans écolos, «personne ne prend encore la réelle mesure du défi colossal auquel nous faisons face», stipule le préambule du plan.

Un milliard par an

A en croire les premières conclusions du document, dont les auteurs nous dévoilent les grandes lignes, la tâche est en effet pharaonique. Mais des pistes existent. A Genève, l'assainissement des bâtiments est le secteur dans lequel résident les plus gros potentiels d'économie: le chauffage au mazout ou au gaz représente la moitié de la consommation cantonale d'énergie. Et les technologies existent. Il s'agit d'installer des doubles vitrages, des toitures et des façades isolantes, de nouvelles chaufferies...

«Pour répondre aux recommandations du GIEC d'ici à 2020, il faudrait rénover aux normes Minergie au moins 4000 des 20 000 immeubles du canton», relève Chaïm Nissim. Pour un coût estimé en moyenne à deux millions de francs par bâtiment. «Il faudra donc investir environ un milliard par an jusqu'en 2020, pour-

suit-il. Si on ne prend que la part énergétique des rénovations, cela représente 10 à 20 fois plus que les sommes déboursées actuellement!» Ces calculs restent approximatifs et doivent encore être affinés, précise-t-il – «chaque immeuble est différent». Mais ils témoignent néanmoins de l'ampleur du problème.

En ce sens, la très disputée nouvelle loi sur l'énergie, qui cadre la rénovation des bâtiments à Genève, est loin d'être aussi ambitieuse qu'elle n'y paraît, avance le spécialiste (lire ci-dessous): «C'est un premier pas mais qui reste très insuffisant. Nous avons besoin d'un effort de guerre, pas d'une loi cosmétique.»

Une autre dimension s'ajoute à la problématique, celle de l'emploi. Environ la moitié des montants engagés dans la construction concernent les salaires. Selon les calculs de Noé 21, ces milliards d'investissement nécessiteraient un doublement du nombre d'apprentis et d'ouvriers dans le bâtiment – ils sont environ 12 000 aujourd'hui.

Changer les modes de vie

Le reste de la consommation d'énergie à Genève se partage en deux quarts à peu près égaux: le carburant (sans le trafic aérien de l'aéroport) et

l'électricité. Pour le premier, la question est plus épineuse encore. «Même en investissant de l'argent, nous sommes incapables de construire des voitures qui consomment 95% en moins!» Au mieux, d'ici à 2020, les auteurs du plan tablent sur une réduction de 20% des émissions de CO₂ par l'amélioration de l'efficacité des véhicules. Le solde devra passer par une réduction du trafic, avec les changements comportementaux que cela implique. Ce qui ne sera pas évident puisque les prévisions pour la région franco-valdo-genevoise tablent sur une augmentation générale de la mobilité de 40% d'ici à 2020... Noé 21 évoque ainsi une série de mesures incitatives à mettre en œuvre: augmentation du prix des parkings, réduction drastique du prix des transports publics (le billet à 1 franc est évoqué), multiplication par quatre de l'impôt sur les grosses cylindrées...

Quant à l'électricité, des pistes d'économies et de reconversion vers le renouvelable sont proposées. Reste que les émissions de CO₂ liées à ce secteur sont globalement moins élevées que les sources d'énergie fossile. 1

1 Le quatrième et dernier rapport en date du GIEC a été publié en 2007.

Bataille autour de la loi sur l'énergie

La trêve estivale ne semble pas avoir apaisé les esprits au sein de la Commission de l'énergie du Grand Conseil. En consultation depuis des mois, la nouvelle loi cantonale sur l'énergie, qui cadre l'assainissement énergétique des bâtiments, est l'objet d'âpres négociations entre propriétaires et locataires. Le point d'achoppement: la clé de répartition de la facture induite par les rénovations. A l'origine, la totalité des frais devait être reportée sur les locataires, ce que permet la législation fédérale. Mais c'était sans compter la levée de boucliers de l'ASLOCA, le lobby des locataires.

Depuis, les fronts se sont un peu rapprochés, mais l'affaire est loin d'être réglée. Différents sous-groupes de la commission s'affairent à trouver une solution équilibrée, afin que le parlement vote la loi avant la fin de la législature. Un élément semble acquis: la participation de l'Etat au financement des travaux, via un fonds. Et le canton pourra compter sur de nouvelles aides fédérales liées à l'augmentation de la taxe sur le CO₂.

Reste à fixer la part que devront prendre en charge les différentes parties. Pour l'ASLOCA, seule une opération blanche est acceptable pour le locataire. Autrement dit, «l'augmentation des loyers ne doit pas dépasser la baisse des charges occasionnée par l'assainissement énergétique», insiste Alberto Velasco, vice-président de la section genevoise et député socialiste. Selon lui, les rendements locatifs des propriétaires sont déjà excessifs à Genève et on ne peut faire payer davantage les locataires, alors qu'ils consomment moins. Pour le député, les milieux immobiliers tentent surtout «d'attaquer la loi sur les démolitions, transformations et rénovations (LDTR) en faisant sauter le plafonnement des loyers». Aucune solution ne respectant pas ces conditions n'aura le soutien de l'ASLOCA, menace-t-il. Sachant que l'objet devra passer en votation populaire, une opposition de l'association compromettrait l'aboutissement du texte.

De l'autre côté, les milieux immobiliers semblent également réticents à aller plus loin. Ils

estiment faire un effort suffisant en assumant l'intégralité de la part non énergétique des travaux – on profite logiquement d'un chantier pour faire toutes les rénovations nécessaires. Selon la vétusté de l'immeuble, cette part peut aller de 50% à 70% du coût total.

Malgré les blocages potentiels, Christophe Aumeunier, député libéral et secrétaire général de la Chambre immobilière genevoise, se dit plutôt confiant. «J'ai l'impression que l'on commence à dépasser les dogmes habituels.» Pour autant, même avec des subventions, la baisse moyenne des charges ne suffira pas à compenser dans l'immédiat la hausse des loyers, estime-t-il. «Mais il s'agit d'un investissement sur l'avenir. Avec l'augmentation inéluctable du prix du mazout, les locataires finiront très vite par s'y retrouver. Cette solution leur est déjà très favorable». Tout le monde s'accorde au moins sur un point: les investissements en matière d'assainissement énergétique devront croître considérablement. MTI